



Mairie
Le Bourg,
16320 Combiers

Samedi 1^{er} mars 2025

Procès-verbal assemblée générale ASEGRauzet du 1^{er} mars 2025

Nous avons besoin d'adhérents et de bonnes volontés pour parachever l'œuvre de l'église de Rauzet et continuer à la faire vivre. La restitution du sol en dalles de pierre a eu lieu cette année, mais il y a encore des travaux à réaliser (voir plus bas).

1. Rapport moral et d'activité :

En 2024 l'ASEGR a compté 43 adhérents ce qui est encore peu. Faites connaître l'association autour de vous en « vendant » des adhésions.

Nous avons besoin de forces vives pour que l'ASEGR vive.

Travaux exécutés en 2024 :

- Le dallage du sol a été réalisé et financé comme ci-dessous :

- Région	33 600 €
- Département	13 993 €
- Kate Douglas	20 000 €
- ASEGRauzet (dons)	17 907 €
- ICE Finances	5 500 €
- Crédit Agricole	5 000 €
Total :	96 000 €

Travaux à faire :

- Réfection de l'éclairage, passage aux LED. Les travaux sont engagés et entièrement financés par Kate Douglas.

- Nettoyage des murs intérieurs de l'église.

- Rénovation des piscines liturgiques et du placard.

Les dons peuvent être faits :

- soit par chèque à l'ordre ASEG Rauzet,

- soit par virement à ASEG Rauzet FR76 1240 6001 2100 1705 8930 459 swift (BIC) :
AGRIFRPP824

- soit par carte bancaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/asegr-association-sauvegarde-eglise-grandmontaine-de-rauzet/formulaires/1>

Ou en scannant ce QRcode



Activités en 2024 :

- Du 28 au 30 juin, Fleur d'Isa.
- Le 21 juillet, Laurence Macaire a présenté la pièce de théâtre « Pantoufle ».
- Le 30 Juillet Christophe Mège, sa fille Mona et Kim Goyeau, ont donné un concert de flûte.
- En août, venue de la chanteuse Letitia Stevens accompagnée au piano par Bonnie Donham.
- Le 1^{er} septembre, concert donné par Sjors Van Der Panne accompagné Hubert-Jan Horrocks.

Visites du site en 2024 :

Total des visiteurs : Plus de 850 dont de nombreux groupes de randonneurs.

Un grand merci aux fidèles bénévoles et visiteurs qui contribuent à faire vivre ce lieu d'exception.

2. Rapport financier pour l'année 2024 établi par Nathalie Letailleur-Clément trésorière de l'ASEGR

L'association n'a pas de dettes et le solde annuel est positif ce qui permet d'envisager sereinement les travaux à venir dans le cadre de l'entretien, mais pour la réhabilitation du site il faudra des subventions et des dons.

DÉPENSES		RECETTES	
Concert trio Mélèze	300,00 €	Cotisations	820,00 €
EDF	401,36 €	Dons	14 680,00 €
ASSURANCES	900,00 €	subvention mairie de Combiers	100,00 €
Frais bancaires	62,20 €	Spectacles	1 910,00 €
Location nacelle	272,59 €	Intérêts sur livret	1 102,27 €
Imprimerie	246,00 €		
Dépliants et réceptions	882,00 €		
Achats alimentaires	17,80 €		
Achat de marchandises	158,00 €		
Sacem 2024	482,48 €		
Sacem 2023 (régularisation)	432,58 €		
Dallage	28 407,00 €		
TOTAUX	32 562,01 €		18 652,27 €
Déficit :			-13 909,74 €

Ce déficit a été comblé par les cotisations et dons des années précédentes.

Au niveau des banques, les soldes sont les suivants au 31/12/2024 :

Compte courant : 4 226,60 euros
Livret : 15 584,92 euros
Hello Asso 1 000,00 euros

Caisse : 120,55 euros
Soit un montant de trésorerie de 20 932,07 euros.

3. concerne le renouvellement du conseil d'administration.

Le quorum étant atteint, l'élection peut avoir lieu.

- Madame Marie-Claire FABERT est élue présidente à l'unanimité
- Monsieur François Gouriveau est élu vice-président à l'unanimité.
- Madame Nathalie Letailleur-Clément est reconduite trésorière à l'unanimité.
- Madame Céline Gries est reconduite secrétaire à l'unanimité.
- Madame Joëlle Clément est reconduite chargée de la communication à l'unanimité.
- Monsieur Patrick Épaud est reconduit secrétaire adjoint à l'unanimité.

4. concerne la transmission des pouvoirs à la nouvelle Présidente.

Madame Marie-Claire FABERT est investie des fonctions de Présidente.

5. concerne la poursuite de la rénovation et l'aménagement du site.

Est prévu pour cette année :

- Le nettoyage des murs.
- la rénovation des piscines liturgiques
- La Réfection de la loge.

6. concerne le calendrier prévisionnel des activités artistiques, culturelles et d'animation en 2025.

Le 28 juin : Chant Grégorien avec Christian Ploix, Chantre de la maîtrise de N.D. de Paris, et l'ensemble « La rue des Chantres ».

Du 4 au 6 juillet : Expo vente Fleur d'Isa

Le 2 août : Itinéraire baroque.

Le 20 septembre : Chant grégorien.

À ce jour, c'est tout ce qui est prévu.

7. concerne la fixation du montant de la cotisation pour 2025.

Soumise au vote, la cotisation pour 2025 reste à 20 euros. Il est rappelé qu'elle donne droit à un reçu fiscal permettant pour les assujettis à l'impôt sur le revenu en France à une déduction de 66% sur le montant des revenus à déclarer, l'ASEG étant reconnue association d'intérêt général.

8. Refonte des statuts comme joints en annexe.

9. Refonte du règlement intérieur comme joint en annexe.

10. concerne les questions et propositions diverses posées par les membres.

Pas de question.

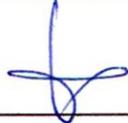
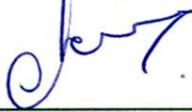
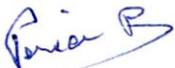
La Présidente, Marie Claire FABERT

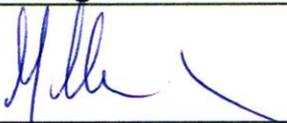


La Secrétaire, Céline GRIES



Assemblée Générale du 1^{er} mars 2025
Liste des présents

NOM et prénom	adresse mél	signature
Pijls Henk et Jerda	g.pijls@xs4all.nl	
GORSKI Mireille et UNIVERSITE de PAYS		
UNIVERSITE de PAYS	david.pauze16@gmail.com	
GOURIVEAU François		
GRIES Céline		
LETAILLER Nathalie		
Nicole Loatfant Meyer	nicole.meyert@orange.fr	N Loatfant Meyer
GOURIVEAU Martine		<u>Gouriveau</u>
ALBESSAND HERVE		
TRUYMAN Pierre-Jacques	pierre-jacques-truyma@gmail.com	
DEVAIRE Michel		
FAURE Jean-Pierre		J Faure
PERRIER Bernadette		
Chotard Jacques		
Chotard Christine		Chotard C

NOM et prénom	adresse mél	signature
CLÉMENT Joëlle	clement.joelle@gmail.com	
JOSEPH Alain	alain.josephs@gmail.com	
EPAUD PATRICK		